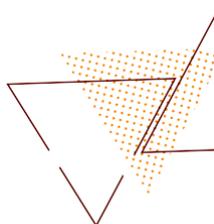


# LIVRET D'ACCUEIL

Centre de formation FORMOSECOURS



# SOMMAIRE

|   |  |      |
|---|--|------|
| 1 | INTRODUCTION GÉNÉRALE .....                          | P.3  |
| 2 | COMMENT ACCÉDER AU CENTRE DE FORMATION ? .....       | P.4  |
| 3 | PRESENTATION .....                                   | P.5  |
|   | ACCUEIL .....  | P.5  |
|   | RESTAURATION .....                                   | P.5  |
|   | NOTRE SALLE DE FORMATION .....                       | P.5  |
|   | ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ..... | P.5  |
| 4 | PÉDAGOGIE .....                                      | P.6  |
|   | NOS FORMATEURS .....                                 | P.6  |
| 5 | RÈGLEMENT INTÉRIEUR .....                            | P.7  |
| 6 | SECURITE .....                                       | P.11 |
| 7 | CONCLUSION ET INVITATION.....                        | P.12 |

# 1

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

FORMOSECOURS est un organisme de formation créé en 2009. Spécialisé dans le secteur de la protection des personnes nous proposons des formations modulable et adaptables à vos besoins.

Une seule priorité, répondre au mieux à vos besoins en vous proposant un accompagnement complet tout au long de votre projet, qu'il soit professionnel ou personnel.



# 2

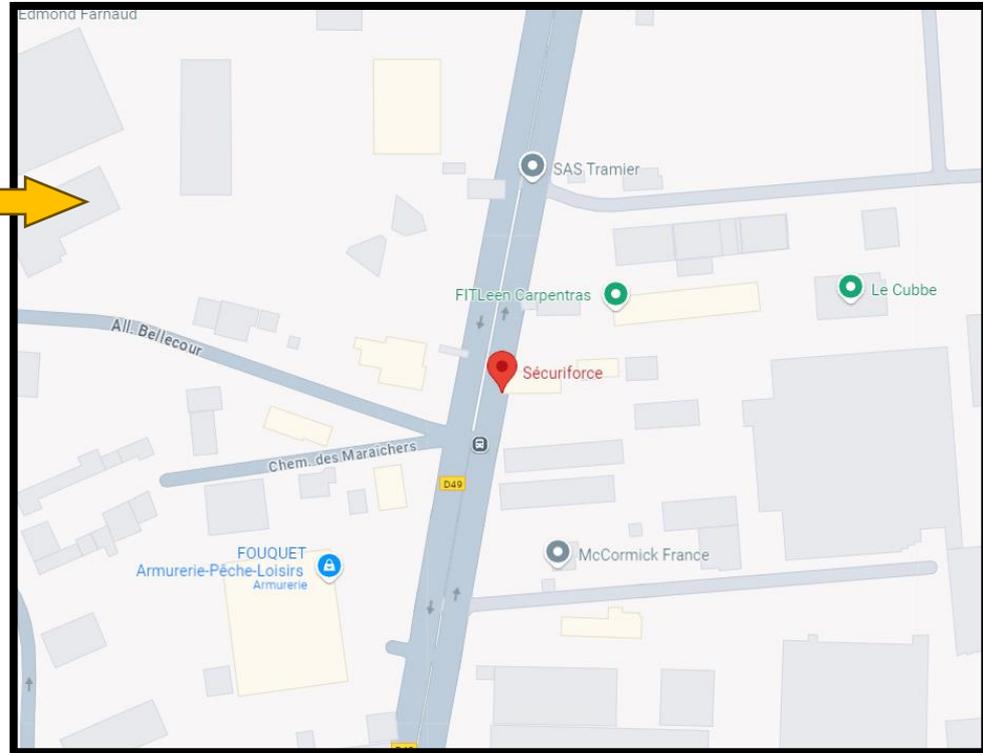
## COMMENT ACCÉDER AU CENTRE

### PLAN ET CONTACT

911 Av. des Marchés  
84200 Carpentras  
04 90 60 73 16  
<https://www.securiforce.fr/>  
contact@securiforce.fr

### HORAIRE

Le centre de formation est ouvert de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.



# 3

## Présentation

### d) Accueil des apprenants :

Sonnez à l'interphone, l'accueil vous ouvrira la porte automatiquement. En rentrant sur votre droite vous avez un escalier en béton menant à une porte verte. Vous pouvez entrer et patienter dans le sas. La salle de formation se trouve derrière la porte blanche. Votre formateur viendra vous accueillir dans le sas d'entrée.

### c) Restauration :

Le repas n'est pas compris dans la formation. Vous avez à disposition un frigidaire dans le sas d'entrée et un micro-onde pour réchauffer vos plats. En été, vous avez à disposition des tables de pique-nique dans la cour. Une machine à café se trouve dehors en bas de la salle de formation (elle ne prend que la monnaie). Vous avez également un restaurant derrière le centre de formation (à 1 min à pied).

### a) Notre salle de formation :

Notre centre de formation dispose d'une salle de formation d'une capacité de 12 apprenants. Elle est également équipée pour le bon fonctionnement des formations.

### b) Accueil des personnes en situation de handicap :

Nos locaux ne disposent pas de tout l'équipement permettant aux personnes à mobilité réduite l'accès à notre salle de formation. Des escaliers sont présents et nous ne possédons pas d'ascenseur.

Notre centre de formation dispose de tous les équipements permettant d'augmenter la visibilité d'une personne atteinte d'un handicap visuel. (Vidéoprojecteur et possibilité de zoomer sur celui-ci). La taille de la police peut également être augmentée sur les documents livrés par le formateur.

# 4

## Pédagogie

### Nos formateurs :

La qualité de nos formateurs est l'un des piliers fondamentaux de notre engagement envers l'excellence de l'apprentissage.

Nous sélectionnons méticuleusement nos formateurs en fonction de leur expertise, de leurs expériences professionnelles et de leur capacité à transmettre leurs connaissances avec passion et clarté.

Chacun de nos formateurs est hautement qualifié dans son domaine d'expertise, apportant une combinaison unique de compétences pratiques et théoriques.

Leur engagement envers l'apprentissage continu et leurs désirs de rester à la pointe des dernières tendances et des meilleures pratiques garantissent que nos participants bénéficient tout au long de leur parcours de formation de la plus haute qualité.

Au-delà de leurs compétences techniques, nos formateurs se distinguent par leur capacité à inspirer, motiver et guider nos participants tout au long de leur parcours de formation.

Leur approche pédagogique interactive favorise l'engagement, la réflexion critique et la collaboration, créant ainsi un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement professionnel.

Nous sommes fiers de compter parmi nous des formateurs passionnés et dévoués, dont la mission est de contribuer au succès et à l'évolution de nos participants.

Leur engagement envers l'excellence et leurs soucis du détail font d'eux des partenaires inestimables dans notre quête de développement continu.

# Règlement intérieur pour les apprenants

Le présent Règlement Intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux différents stages organisés par FORMOSECOURS dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

Définitions :

- FORMOSECOURS sera dénommée ci-après « organisme de formation » ;
- Les personnes suivant le stage seront dénommées ci-après « apprenants » ;
- Le directeur de la formation à FORMOSECOURS sera ci-après dénommé « le responsable de l'organisme de formation ».

## I- Dispositions Générales

### Article 1

Conformément aux articles L 920-5-1 et suivants et R 922-1 et suivants du Code de travail, le présent Règlement

Intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux apprenants et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

## II- Champ d'application

### Article 2 : Personnes concernées

Le présent Règlement s'applique à tous les apprenants inscrits à une session dispensée par FORMOSECOURS et ce, pour toute la durée de la formation suivie.

Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par FORMOSECOURS et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

### Article 3 : Lieu de la formation

La formation aura lieu soit dans les locaux FORMOSECOURS, soit dans des locaux extérieurs. Les dispositions du présent Règlement sont applicables non seulement au sein des locaux de FORMOSECOURS mais également dans tout local destinée à recevoir des formations.

### III- Hygiène et sécurité

#### **Article 4 : Règles générales**

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation. Des toilettes, lavabos et communs sont mis à la disposition des apprenants. Ces installations doivent être tenues en état constant de propreté.

#### **Article 5 : Interdiction de fumer**

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les locaux de formation, sauf dans les lieux réservés à cet usage.

#### **Article 6 : Boissons alcoolisées**

Il est interdit aux apprenants de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

#### **Article 7 : Consignes d'incendie**

Conformément aux articles R. 232-12-17 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les apprenants.

### IV – Discipline

#### **Article 8 : Horaires de stage**

Les horaires de stage sont fixés par FORMOSECOURS et portés à la connaissance des apprenants. Les apprenants sont tenus de respecter ces horaires.

FORMOSECOURS se réserve, dans les limites imposées par des dispositions en vigueur, le droit de modifier les horaires de stage en fonction des nécessités de service. Les apprenants doivent se conformer aux modifications apportées par FORMOSECOURS aux horaires d'organisation du stage.

En cas d'absence ou de retard au stage, le stagiaire doit en avertir soit le formateur, soit le responsable de l'organisme de formation. Tout retard doit être justifié dans les 24 heures. En cas de maladie ou d'accident, l'absence doit être justifiée dans les 48Heures par un certificat médical. Pour toute absence, une autorisation de l'employeur ou l'organisme est obligatoire.

Par ailleurs, une fiche de présence doit être signée par le stagiaire.

## **Article 9 : Accès au lieu de formation**

Sauf autorisation expresse FORMOSECOURS, les apprenants ayant accès au lieu de formation pour suivre leur stage ne peuvent :

- y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;
- faciliter l'introduction de tierces personnes à l'organisme.

## **Article 10 : Tenue et comportement**

Les apprenants sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme. Les téléphones portables sont interdits, durant les cours, dans les locaux du centre de formation.

## **Article 11 : Usage du matériel**

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les apprenants sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet.

À la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

## **Article 12 : Enregistrements**

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

## **Article 13 : Documentation pédagogique**

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

## **Article 14 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des apprenants**

FORMOSECOURS décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toutes natures déposés par les apprenants dans les locaux de formation.

## **Article 15 : Sanctions**

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Constitue une sanction au sens de l'article R 922-3 du Code du travail toute mesure, autre que les observations verbales prise par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter immédiatement ou non la présence de l'intéressé dans le stage ou à mettre en cause la continuité de la formation qu'il reçoit.

Selon la gravité du manquement constaté, la sanction pourra consister :

- Soit en un avertissement ;
- Soit en une mesure d'exclusion définitive.

Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.

Le responsable de l'organisme de formation doit informer de la sanction prise :

- L'employeur, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre du plan de formation en entreprise ;
- L'employeur et l'organisme paritaire qui a pris à sa charge les dépenses de la formation, lorsque le stagiaire est un salarié bénéficiant d'un stage dans le cadre d'un congé de formation.

## V- Publicité et date d'entrée en vigueur

### **Article 19 : Publicité**

Le présent règlement est présenté à chaque stagiaire avant la session de formation. Un exemplaire du présent règlement est affiché dans les locaux de FORMOSECOURS

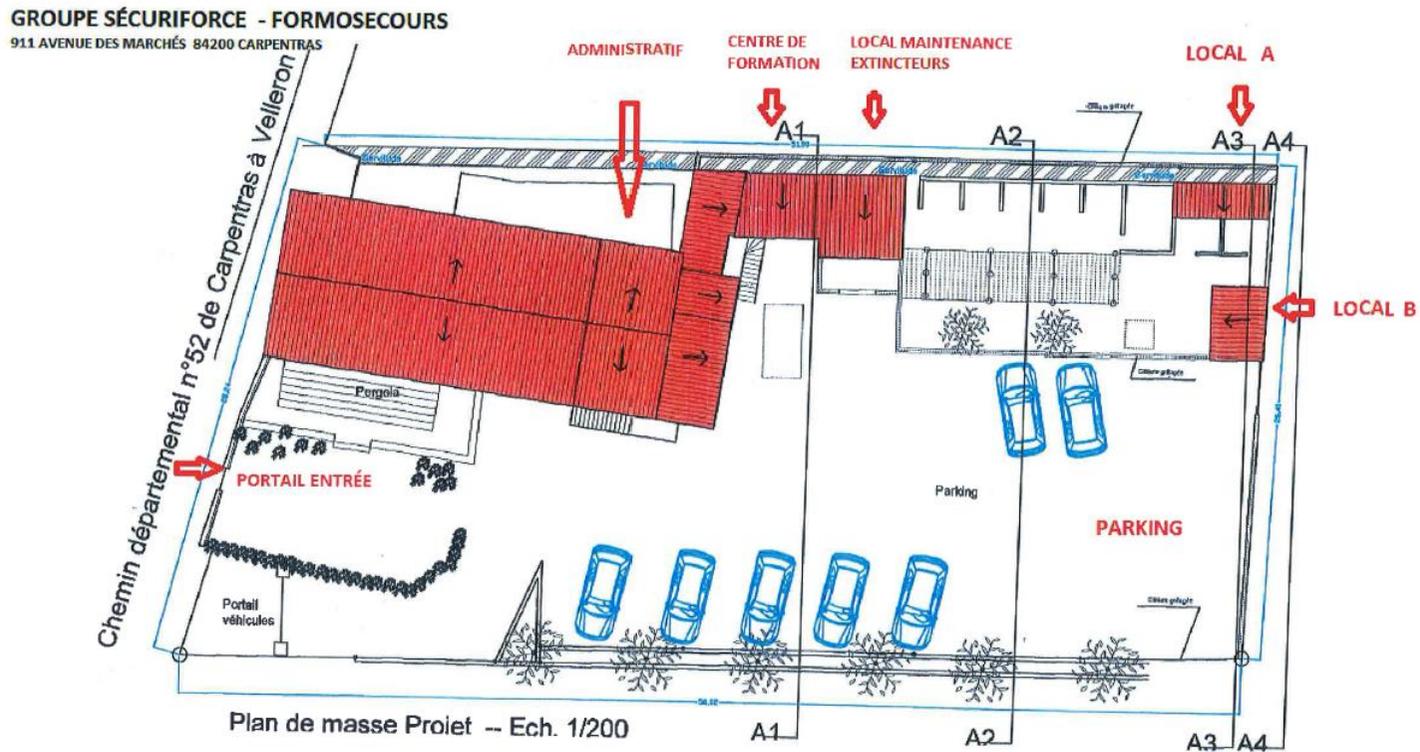
## VI –Information pour Formateurs occasionnels

Les formateurs sont informés des règles administratives de fonctionnement de Formosecours liées aux engagements, du présent référentiel RE/CFS/04 Du 13/05/2013

# 6

## Sécurité

### PLAN EVACUATI



# 7

## Conclusion et invitation

Nous espérons que ce livret d'accueil vous a fourni un aperçu complet de notre établissement et de ce que nous avons à offrir.

Chez nous, votre satisfaction est notre priorité absolue. Nous nous engageons à vous offrir un service de qualité, un environnement accueillant et des prestations adaptées à vos besoins.

N'hésitez pas à explorer nos installations, à poser des questions à notre équipe et à profiter pleinement de votre séjour parmi nous. Nous sommes là pour vous accompagner à chaque étape de votre parcours et à faire en sorte que votre expérience soit aussi enrichissante que mémorable.

Bienvenue dans notre établissement. Nous sommes impatients de vous offrir une expérience exceptionnelle et de vous aider à atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient. Merci de votre confiance et à bientôt !

